

Réunion du 22 janvier 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

## DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux janvier à 18h, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Gérard DUCOS, Michel DUPUY, Robert HAGET, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LOMBART, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS.

### ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM. Fabienne COSTEDOAT-DIU Nadia, GRAMMONTIN, Emmanuel HANON, Michel LABOURDETTE, Christian LÉCHIT, Michel OLIVÉ, Maryse PAYBOU, Didier REY.

### **OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT : LOCATION DE MATERIEL ET PRESTATION DE GARDIENNAGE POUR DIVERSES MANIFESTATIONS EVENEMENTIELLES – COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU 11 JANVIER 2024 - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LES MARCHES**

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique a été lancée le 24 octobre 2023 pour une remise des offres le 29 novembre 2023.

Il s'agit d'un accord-cadre avec minimum et maximum passé en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la Commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique.

Le montant des prestations pour la durée de l'accord-cadre est défini(e) comme suit :

| N° Lot | Désignation                                                                                                                                    | Minimum HT  | Maximum HT   |
|--------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|--------------|
| 1      | Location de chapiteaux, de plancher normal, de plancher autoporté, et de cloisons pour les manifestations évènementielles de la CC Lacq-Orthez | 60 000,00 € | 120 000,00 € |
| 2      | Location de barnums lestés (stand pliants) - structures légères                                                                                | 25 000,00 € | 50 000,00 €  |
| 3      | Prestation de gardiennage                                                                                                                      | 25 000,00 € | 50 000,00 €  |
| 4      | Location de WC autonomes - WC chimiques                                                                                                        | 2 000,00 €  | 4 000,00 €   |

Les prestations sont réparties en 4 lots :

| Lot(s) | Désignation                                                                                                                                    |
|--------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 01     | Location de chapiteaux, de plancher normal, de plancher autoporté, et de cloisons pour les manifestations événementielles de la CC Lacq-Orthez |
| 02     | Location de barnums lestés (stands pliants) – structures légères                                                                               |
| 03     | Prestation de gardiennage                                                                                                                      |
| 04     | Location de WC autonome – WC chimiques                                                                                                         |

A vu de l'analyse des offres, la Commission d'appel d'offres réunie le 11 janvier 2024 à 17h a décidé d'attribuer les marchés aux entreprises suivantes :

| Lot | Attributaire      | Montant estimatif HT |
|-----|-------------------|----------------------|
| 1   | LOC EXPO FRANCE   | 49 261,80 €          |
| 2   | LOC EXPO FRANCE   | 16 125,00 €          |
| 3   | JAGUAR PROTECTION | 13 879,30 €          |
| 4   | WC LOC            | 5 023,60 €           |

Eu égard aux développements précédents, le bureau après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** son Président à signer les marchés avec les attributaires désignés par les membres de la Commission d'appel d'offres,
- **d'imputer** les dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée  
 Pour extrait certifié conforme,  
 Le président,



Patrice LAURENT

